

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE LA CHARENTE

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement

RAPPORT D'ANALYSES

SALADE DE FRUITS, CARPACCIO DE FRUITS, JUS DE FRUITS

MAIRIE AUSSAC VADALLE

Le Bourg
16560 AUSSAC VADALLE

Echantillon n° 498681

Angoulême le : 22/05/2017

Dossier : 170428 006518 02

Client : AUSSAC VADALLE

Site : Ecole primaire d'AUSSAC VADALLE

Nature du prélèvement :

SALADE DE FRAISES AU SUCRE

Date et heure de réception : 16/05/17 12:09

Date de prélèvement : 16/05/2017

T°C à réception

Réfrigérée (Enceinte transport)

Conditionnement : Saladiers filmés

Référence préleur

Manon VINCENT

T° et heure du prélèvement : 12,9°C à 11:36

Date de fabrication

16/05/2017

N° de lot :

Lieu de prélèvement

Chambre froide produits finis

Dans le cas de prélèvements effectués par le LDAR16, pour les échantillons en vue d'analyse microbiologique, le prélèvement instantané est réalisé sous couvert de l'accréditation selon le document de référence normatif NF ISO 18593 et le document interne PRO/PREL/005.(Hors carcasses et produits congelés en pain)

Date de début d'analyse : 16/05/2017

PARAMETRES	METHODE	CRITERE m	RESULTAT	UNITE	CLASSEMENT			
					m	3m	10m	1000

CRITERES HYGIENE REGLEMENTAIRES Règlement CE N° 2073/2005

❖ Dénombrement Escherichia coli	NF ISO 16649-2	<100	< 10	UFC/g	*			
---------------------------------	----------------	------	------	-------	---	--	--	--

CRITERES Interprofession Restauration (SNARR, SNRPO, SNRC, SNRTC, SYNHORCAT)

❖ Dénombrement Flore lactique	NF ISO 15214	<50000	< 100	UFC/g	*			
❖ Dénombrement Levures et moisissures à 25°C	NF V08-059	<50000	< 1000	UFC/g	*			

CRITERES SECURITE Règlement CE N° 2073/2005

❖ Recherche Listeria (Compass)	BKR 23-2 - 11/02	Absence	Absence	dans 25g				
❖ Recherche Salmonella (Iris)	BKR 23/07 - 10/11	Absence	Absence	dans 25g				

❖ Paramètre accrédité /(ec) = En cours d'analyse /(Ne,N') = Nombre estimé / UFC : Unité formant colonie / N/A = Non analysé / DI = Difficilement interprétable

Lorsque le résultat est < 4UFC/g ou ml ou < 40 ou ..., cela signifie que la fidélité des résultats est faible et que l'on doit considérer que le microorganisme est présent mais avec moins de (4 x d) UFC/g ou ml.

CONCLUSION : (Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.)

Résultat conforme au regard des paramètres analysés et des valeurs d'interprétation préconisées.

Le Directeur du Laboratoire



Dr Bruno RICHOUX



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du LDAR16 pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole ❖

Les incertitudes de mesure ou les facteurs de risque liés à votre résultat peuvent vous être communiqués sur demande.

Ce rapport et les conclusions qui y sont portées ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse. Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation de la direction.

DIRECTION DE L'ANIMATION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de la Charente - 496, route de Bordeaux -16021 Angoulême
Tél. 05 16 09 50 12 - Télécopie : 05 16 09 51 63 - Email : Lda16@lacharente.fr - (accès par la rue Louis Pergaud)